UNION DES INDUSTRIES ET METIERS DE LA METALLURGIE D'ALSACE
UIMM ALSACE
6 rue Ettore Bugatti

67201 ECKBOLSHEIM

RAPPORT
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat professionnel **UNION DES INDUSTRIES ET METIERS DE LA METALLURGIE D'ALSACE – UIMM ALSACE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat professionnel à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société nous conduit à préciser que les méthodes retenues pour l'évaluation des titres de participation sont motivées par une approche en valeur d'utilité.
Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat professionnel à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat professionnel ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du syndicat professionnel.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat professionnel à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Didenheim, le 04 juin 2021

Le commissaire aux comptes
Société Fiduciaire de Révision

Véronique HABE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 339.25	693.25	646.00		646.00	
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	5 036.40	2 240.00	2 796.40	3 804.40	1 008.00-	26.50-
	Installations techniques Matériel et outillage	288 993.32	245 201.41	43 791.91	56 101.13	12 309.22-	21.94-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	1 350 072.45		1 350 072.45	218 622.45	1 131 450.00	517.54
	Autres titres immobilisés	22 815.00		22 815.00	22 500.00	315.00	1.40
	Prêts						
	Autres	104 390.00		104 390.00	104 390.00		
	Total I	1 772 646.42	248 134.66	1 524 511.76	405 417.98	1 119 093.78	276.03
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	302 121.20		302 121.20	346 356.68	44 235.48-	12.77-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	52 116.12		52 116.12	58 369.51	6 253.39-	10.71-
	Valeurs mobilières de placement	1 997 366.92		1 997 366.92	3 076 946.12	1 079 579.20-	35.09-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	863 403.78		863 403.78	1 060 582.53	197 178.75-	18.59-
	Charges constatées d'avance (2)	9 243.62		9 243.62	11 972.02	2 728.40-	22.79-
	Total II	3 224 251.64		3 224 251.64	4 554 226.86	1 329 975.22-	29.20-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 996 898.06	248 134.66	4 748 763.40	4 959 644.84	210 881.44-	4.25-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
Cabinet Guillaume HAEGY
2, Avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	3 014 518.04	3 014 518.04		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	1 282 281.31	1 015 800.03	266 481.28	26.23
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	224 643.03-	266 481.28	491 124.31-	184.30-
	Situation nette (sous total)	4 072 156.32	4 296 799.35	224 643.03-	5.23-
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	4 072 156.32	4 296 799.35	224 643.03-	5.23-
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	195 040.00	161 118.00	33 922.00	21.05
	Total III	195 040.00	161 118.00	33 922.00	21.05
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	65 869.71	153 446.18	87 576.47-	57.07-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	357 455.32	341 992.34	15 462.98	4.52
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 686.72	6 288.97	3 602.25-	57.28-
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	55 555.33		55 555.33	
	Total IV	481 567.08	501 727.49	20 160.41-	4.02-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 748 763.40	4 959 644.84	210 881.44-	4.25-

(1) Dont à plus d'un an 426 011.75 501 727.49
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 620 660.48	2 203 786.25	583 125.77-	26.46-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	27 777.67	77 799.06	50 021.39-	64.30-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 530.51	4 323.36	1 207.15	27.92
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	335 051.95	378 246.29	43 194.34-	11.42-
Total I	1 989 020.61	2 664 154.96	675 134.35-	25.34-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	743 570.43	972 665.05	229 094.62-	23.55-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	111 086.17	94 921.72	16 164.45	17.03
Salaires et traitements	859 034.63	777 958.21	81 076.42	10.42
Charges sociales	549 445.67	516 956.27	32 489.40	6.28
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 875.00	26 412.91	2 462.09	9.32
Dotations aux provisions	34 454.00	54 951.00	20 497.00-	37.30-
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	140.07	10.40	129.67	NS
Total II	2 326 605.97	2 443 875.56	117 269.59-	4.80-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	337 585.36-	220 279.40	557 864.76-	253.25-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation	72 345.00	33 930.00	38 415.00	113.22
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	28 895.80	33 455.26	4 559.46-	13.63-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 306.92	11 992.07	10 685.15-	89.10-
Total III	102 547.72	79 377.33	23 170.39	29.19
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	18 850.01	17 449.77	1 400.24	8.02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	26 229.32	1 845.68	24 383.64	NS
Total IV	45 079.33	19 295.45	25 783.88	133.63
2. Résultat financier (III-IV)	57 468.39	60 081.88	2 613.49-	4.35-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	280 116.97-	280 361.28	560 478.25-	199.91-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	70 863.94		70 863.94	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	70 863.94		70 863.94	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	70 863.94		70 863.94	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	15 390.00	13 880.00	1 510.00	10.88
Total des produits (I+III+V)	2 162 432.27	2 743 532.29	581 100.02-	21.18-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 387 075.30	2 477 051.01	89 975.71-	3.63-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	224 643.03-	266 481.28	491 124.31-	184.30-

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 748 763.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 989 020.61 Euros et dégageant un déficit de 224 643.03- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF
L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.
Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période
Malgré la période de confinement strict sur la période du 09 mars 2020 au 11 mai 2020, l'UIMM ALSACE est restée disponible pour ses adhérents en maintenant au maximum les services proposés par le syndicat par la mise en place du télétravail pour l'ensemble des salariés. Les consultations des entreprises adhérentes, notamment sur la partie juridique et HSE, ont d'ailleurs été très importantes.
Par contre, les évènements prévus en terme de promotion des métiers, tels que les visites d'entreprises pour les collégiens et lycéens ainsi que les visites des CFAI, ont dû être annulés. Un impact fort de la crise sanitaire liée au Covid-19 est donc constaté en terme d'image et de promotion des métiers de l'industrie.

Méthodologie suivie
Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Les incertitudes
L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
Cependant, une diminution des cotisations à percevoir est prévisible. En effet, les

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

éléments servant de base au calcul de la cotisation, communiqués par les entreprises (masse salarialede l'année N-1, augmentée des indemnités de chômage partiel) sont en diminution par rapport à l'année précédente.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus
Points d'attention

-Impacts de l'événement sur les cotisations
Le conseil d'Administration, dans sa séance du 20 avril 2020, a voté une diminution de 25 % de la cotisation 2020 des adhérents de l'UIMM ALSACE, afin d'aider financièrement les entreprises adhérentes.
Cette diminution du montant des cotisations a un impact d'environ 540 000 euros sur le montant des cotisations perçues au cours de l'année 2020.

-Impacts de l'événement sur les autres produits
L'UIMM ALSACE refacture chaque année à l'ASIM ALSACE la mise à disposition de personnel dans le cadre des formations qu'elle réalise pour les entreprises adhérentes de l'UIMM ALSACE. Du fait du confinement et des mesures sanitaires à mettre en oeuvre, l'ASIM ALSACE, n'a pas pu réaliser de formation sur la période des mois de mars 2020 à août 2020, ce qui a entraîné une diminution de la refacturation de personnel effectuée par l'UIMM ALSACE à cette strucutre.
La perte de produits peut être estimée à 38 000 euros.

-Impacts de l'événement sur les charges
Les actions en terme de promotions des métiers n'ayant pas pu être réalisées au cours de l'année 2020, le montant des dépenses engagées à ce titre ont fortement diminué, marquant une régression de 42 000 euros par rapport à l'année précédente.
La limitation des déplacements par les restrictions sanitaires, et la tenue des évènements avec les adhérents qui ont dû être annulé (notamment l'assemblée générale) ont également impacté les charges qui ont été plus faibles pour un montant estimé à 36 000 euros.
Par ailleurs, on note une diminution des cotisations versées à l'UIMM nationale et au MEDEF Alsace, de l'ordre de 25 %, en corrélation avec la diminution de 25 % des cotisations encaissées.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Changement de réglementation

A compter de l'exercice 2021, c'est l'organisme porteur de la certification CQPM qui doit facturer la prestation, en l'occurrence l'UIMM ALSACE. La facturation des jurys CQPM, qui délivrent les diplômes, sera donc effectuée par l'UIMM ALSACE à compter du 1er mai 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
3 avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Description de l'objet social

L'UIMM ALSACE est un syndicat professionnel qui a pour objet la promotion et la défense des intérêts économiques, sociaux, fiscaux et juridiques des entreprises adhérentes. Elle négocie et conclut des accords collectifs applicables dans le champs de sa représentativité. Elle définit la stratégie des strucutres liées au syndicat pour la formation et la promotion des métiers relevant de son secteur d'activité (CFAI, AFPI, ITII).
Peuvent être adhérentes au syndicat, les entreprises et établissements appartenant aux industries et activités de la métallurgie, et des métiers et activités connexes ou qui s'y attachent.
Pour réaliser son objet, l'UIMM ALSACE s'appuie sur ses collaborateurs, mais également sur des structures annexes permettant de proposer à ses adhérents des prestations RH, SSE, droit commercial, des prestations de formation continue et de délivrance de certification professionnelle.
La compétence territoriale du syndicat est la région Alsace.

Modalité de comptabilisation des cotisations perçues

Les adhérents, par le versement de la cotisation, ont accès à toutes les réunions proposées par l'UIMM Alsace (AG, groupe de travail, réunions d'informations sociales), aux publications et aux conseils personnalisés du service juridique et SSE.
Les adhérents ne s'étant pas acquittés du paiement de leur cotisation au cours de l'année

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

sont considérées comme démissionnaires. Sur cette base, le montant des cotisations est donc comptabilisé au moment de son encaissement.

Subventions de fonctionnement

Le syndicat professionnel UIMM ALSACE a perçu une subvention de fonctionnement de l'UIMM NATIONALE lui permettant d'aider les entreprises à accéder aux aides proposées dans le cadre du déploiement du plan de relance industrielle.
La contribution financière a été fixé à un montant de 83 333 euros, pour la période du 1er novembre 2020 au 30 avril 2021, sous réserve de la réalisation effective des accompagnements prévus. Compte tenu de la période concernée par cette contribution, un montant de 27 778 euros de cette subvention est affecté à l'exercice 2020.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	523		816
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 036		
Installations générales agencements aménagements divers	94 157		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	188 102		15 388
TOTAL	287 296		15 388
Autres participations	218 622		1 131 450
Autres titres immobilisés	22 500		315
Prêts, autres immobilisations financières	104 390		
TOTAL	345 512		1 131 765
TOTAL GENERAL	633 331		1 147 969

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
Avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 339	1 339
Installations générales agencements aménagements constr.			5 036	5 036
Installations générales agencements aménagements divers			94 157	94 157
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 654	194 837	194 837
TOTAL		8 654	294 030	294 030
Autres participations			1 350 072	1 350 072
Autres titres immobilisés			22 815	22 815
Prêts, autres immobilisations financières			104 390	104 390
TOTAL			1 477 277	1 477 277
TOTAL GENERAL		8 654	1 772 646	1 772 646

Le syndicat professionnel UIMM ALSACE détient une participation de :
- 10 000 euros (100 parts d'une valeur nominale de 100 euros) dans le capital de la SAS ALEMPLOI (ex INDIBATP) dont la valeur total s'élève à 58 100 euros,
- 7 622,45 euros (500 parts d'une valeur nominale de 15,2449 euros) dans le capital de la SARL-U GEFIHO SERVICES dont le montant total s'élève à 7 622,45 euros,
- 200 000 euros (200 parts d'une valeur nominale de 1 000 euros) dans le capital de la SCI METALALSACE IMMO dont le montant total s'élève à 200 000 euros,
- 1 000 euros (100 parts d'une valeur nominale de 10 euros) dans le capital de la SCI MAISON DE L'INDUSTRIE dont le montant total s'élève à 2 000 euros.

Par ailleurs, le syndicat professionnel UIMM ALSACE détient une créance de 1 131 450 euros rattachée à sa participation dans la SCI MAISON DE L'INDUSTRIE.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	523	170		693
Installations générales agencements aménagements constr.	1 232	1 008		2 240
Installations générales agencements aménagements divers	85 580	5 714		91 294
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	140 561	21 983	8 654	153 890
TOTAL	227 372	28 705	8 654	247 424
TOTAL GENERAL	227 896	28 875	8 654	248 117

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	170				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 008				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 714				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 983				
TOTAL	28 705				
TOTAL GENERAL	28 875				

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	3 014 518				3 014 518
Report à nouveau	1 015 800	266 481		0	1 282 281
Excédent ou déficit de l'exercice	266 481			491 124	224 643-
Situation nette	4 296 799	266 481		491 124	4 072 156
TOTAL I	4 296 799	266 481		491 124	4 072 156

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	161 118	34 454	532		195 040
TOTAL	161 118	34 454	532		195 040
TOTAL GENERAL	161 118	34 454	532		195 040
Dont dotations et reprises d'exploitation		34 454	532		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 131 450		1 131 450
Autres immobilisations financières	104 390		104 390
Autres créances clients	302 121	302 121	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 835	2 835	
Débiteurs divers	49 281	49 281	
Charges constatées d'avance	9 244	9 244	
TOTAL	1 599 321	363 481	1 235 840

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	65 870	65 870		
Personnel et comptes rattachés	118 442	118 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	158 599	158 599		
Impôts sur les bénéfices	15 390	15 390		
Taxe sur la valeur ajoutée	51 673	51 673		
Autres impôts taxes et assimilés	13 351	13 351		
Autres dettes	2 687	2 687		
Produits constatés d'avance	55 555	55 555		
TOTAL	481 567	481 567		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Différence d'évaluation sur titres

Eléments	Evaluation au bilan	Prix du marché
Compte titre - obligations CIC	100 000	94 140
Compte géré espèce CIC	1 897 367	1 877 778

Les moins-values latentes sur les titres détenus par l'UIMM ALSACE ne sont pas provisionnées car l'UIMM ALSACE prévoit de conserver les titres concernés jusqu'à leur échéance, avec remboursement au moins du montant du nominal.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	285 267
Autres créances	41 667
Disponibilités	1 245
Total	328 178

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	
- FAE GEFIHO refacturation 2020	147 058
- FAE GEFIHO refacturation 2020	14 386
- FAE ASIM refacturation 2020	112 764
- FAE ASIM refacturation 2020	11 058
PRODUITS A RECEVOIR	
- PD A REC subv plan relance ind	41 667
INTERET COURUS A RECEVOIR	
- INT COURUS 2020	1 245
Total	328 178

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 814
Dettes fiscales et sociales	200 722
Autres dettes	1 059
Total	253 594

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	
- FNP ES 311020 au 311220	500
- FNP LA POSTE conso 12/2020	664
- FNP EUDONET formation	2 040
- FNP HAEGY BILAN 2020	5 756
- FNP HAEGY SOCIAL 4T20	1 669
- FNP FIDUCIAIRE hono 2020	11 784
- FNP UIMM solde cotis 2020	15 767
- FNP HAEGY TVA 4T20	242
- FNP HAEGY assistance budget	396
- FNP HADRITECH presta abo 12/20	1 254
- FNP EUDONET formation 2020	300
- FNP FIDUCIAIREreprésentativité	2 400
- FNP CFAI QP 2020 électricité	1 004
- FNP CFAI QP 2020 eau	61
- FNP CFAI QP 2020 gaz	2 377
- FNP CFAI QP 2020 espace verts	316
- FNP CFAI QP 2020 gardiennage	286
-FNP UIMM GE solde cotisations 2019	5 000
CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	74 602
DETTE PROVISIONNEE S/PRIMES	
- PROVISION POUR PRIMES	43 840
CHARGE SOCIALE S/CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	52 246
CHARGES SOCIALES S/PRIMES	
- PROVISION POUR PRIMES	29 639
CHARGES A PAYER	
- CH A PAYER intérêt banque 4T20	282
- CH A PAYER malakoff 2T à 4T20	776
- CH A PAYER solde formation continue 2020	394
Total	253 594

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 244
Total	9 244
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	55 555
Total	55 555

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES			
- CCA GROUPE RF dico paie 2021	270		
- CCA FRANCIS LEFEBVRE 21	1 308		
- CCA ENDENRED 952 tickets	5 141		
- CCA EUDONET abonnemt 01-02/21	2 239		
- CCA EUDONET abnmt 01-02/21	286		
Total	9 244		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
- PCA subv. plan relance	55 555		
Total	55 555		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	3
Total	17

L'effectif est réparti de la manière suivante :
- 8 salariés (dont 7 cadres) travaillant principalement dans l'établissement du Bas-Rhin,
- 9 salariés (dont 7 cadres) travaillant principalement dans l'établissement du Haut-Rhin.

Valorisation des contributions volontaires

Compte tenu de son activité, l'association ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature (bénévolat, prestations ou dons en nature) et n'a donc aucun engagement donné ou reçu à ce titre à la clôture.

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements de l'association en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel a été déterminé selon un calcul basé sur la méthode actuarielle. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans,
- taux annuel de progression des salaires de 2 %,
- taux d'actualisation de 0,34 %,
- taux de rotation du personnel faible.

Une provision pour charge d'un montant de 195 040 euros a donc été comptabilisée au titre de l'exercice 2020.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Radiation contrat Article 39	40 384	77880000
- Annulation dettes supérieures à 5 ans	30 480	77880000
Total	70 864	

Transferts de charges

Nature	Montant
Avantage en nature véhicules	4 999
Total	4 999

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Société de Commissariat aux comptes
2, avenue de Bruxelles
68350 DIDENHEIM
Tél. 03 89 44 55 55

UIMM
Alsace
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ENTITES AGRAFEES

Entité	Nature du lien de contrôle	Commissaire aux comptes de l'entité	Date de clôture	Résultat comptable de l'exercice	Capitaux propres
ASIM Alsace	Influence notable	FIDUCIAIRE DE REVISION 2 avenue de Bruxelles 68350 DIDENHEIM	31/12/2020	-30 749,82 €	452 172,17 €
GEFIHO	Associé unique	FIDUCIAIRE DE REVISION 2 avenue de Bruxelles 68350 DIDENHEIM	31/12/2020	1 831,96 €	371 505,17 €
SCI MAISON DE L'INDUSTRIE	Associé 50%	Pas de CAC	31/12/2020	-18 493,79 €	4 071 705,45 €
SCI METALALSACE IMMO	Associé unique	FIDUCIAIRE DE REVISION 2 avenue de Bruxelles 68350 DIDENHEIM	31/12/2020	245 899,80 €	2 453 221,92 €
AFPI ALSACE	Influence notable	FIDUCIAIRE DE REVISION 2 avenue de Bruxelles 68350 DIDENHEIM	31/12/2020	-182 340,03 €	1 219 967,14 €
CFAI Alsace	Influence notable	FIDUCIAIRE DE REVISION 2 avenue de Bruxelles 68350 DIDENHEIM	31/12/2020	1 594 023,00 €	10 725 144,00 €
ITII Alsace	Influence notable	FIDUCIAIRE DE REVISION 2 avenue de Bruxelles 68350 DIDENHEIM	31/12/2020	4 059,00 €	151 512,00 €